



Communiqué de presse

Date 30.01.2020

Embargo 09h00

Les plateformes, un double défi pour la démocratie La COFEM publie des recommandations pour la politique suisse des médias et du numérique

L'internet bouleverse complètement la branche des médias. Les médias sont de plus en plus utilisés en ligne et sur des supports mobiles. La radio et la télévision sont concurrencées par les services de streaming. Des plateformes comme Facebook ou YouTube modifient fondamentalement l'interaction entre la population, la politique et les médias. Dans son dernier rapport, la Commission fédérale des médias (COFEM) publie des recommandations pour la politique suisse des médias et du numérique, expliquant comment répondre à ces défis.

La numérisation bouleverse totalement la branche des médias, le public et la démocratie. Aujourd'hui, les médias sont de plus en plus consommés sur l'internet et sur des supports mobiles. Avec des services de streaming comme Netflix ou Spotify, la radio et la télévision font face à une concurrence supplémentaire. Et toujours plus de personnes consultent des contenus de médias non pas sur les canaux, les sites internet et les applications des médias, mais sur des plateformes comme Facebook, TikTok ou YouTube.

Les **services de streaming** accroissent la concurrence et la variété de l'offre, notamment dans le secteur du divertissement, mais ne sont pas soumis aux mêmes règles que la radio-diffusion. Par souci d'équité, la COFEM demande donc que la réglementation existante soit étendue aux services de streaming. Face à l'offre gigantesque de Netflix & Co, les chaînes suisses peuvent se profiler entre autres avec leurs propres productions. Or, ces productions coûtent cher. C'est pourquoi, il est indispensable de maintenir une SSR financièrement stable, chargée d'un mandat de prestations clair, ainsi que des fournisseurs privés au bénéfice d'une concession. La diversité régionale, notamment linguistique, doit aussi être garantie.

Les **plateformes** recèlent un grand potentiel pour la démocratie. Les individus et les groupes peuvent facilement accéder au public et disposent de nouvelles possibilités d'information, de discussion et de participation. Certains risques, comme les bulles de filtrage ou les fake news, sont fortement exagérés dans le discours public. Toutefois, les plateformes représentent aussi



Communiqué de presse • **Services de streaming et plateformes**

un double défi pour la démocratie: elles rendent difficile le financement du journalisme et modifient fondamentalement par leurs algorithmes la communication publique.

- Les plateformes **rendent difficile le financement du journalisme**. La publicité et l'utilisation se déplacent vers les moteurs de recherche et les réseaux sociaux, ce qui engendre des mesures d'économie dans les rédactions et accélère les processus de concentration dans les médias. Dans une démocratie directe, cette situation est problématique. La COFEM préconise une aide directe au journalisme et à l'innovation pour que le journalisme puisse encore être financé à l'avenir. Les fonctions d'information et d'analyse remplies par le journalisme doivent être maintenues. Il est également nécessaire de faire une interprétation moderne du service public. La SSR doit pouvoir remplir son mandat de prestations avec une offre à la demande personnalisée, basée sur des algorithmes. Un algorithme de service public ne doit pas répondre à une logique commerciale. En outre, les médias sont invités à examiner de manière critique leur activité et l'utilité de leurs propres offres.
- Les plateformes **modifient de plus en plus la communication publique**. Elles doivent assumer aussi une responsabilité. D'une part, il existe avec les plateformes un risque de diffusion de contenus problématiques (p. ex. appel à la haine, représentation d'actes violents) et de désinformation ciblée. Pour la COFEM, une collaboration (coréglementation) entre la branche et les pays européens est nécessaire pour mieux protéger les sociétés démocratiques contre ce risque. Parallèlement, les compétences médiatiques et numériques doivent être renforcées. D'autre part, les algorithmes, qui déterminent nos fils d'actualité ou nous recommandent des articles ou des vidéos, ne sont pas neutres. Les plateformes poursuivent des intérêts commerciaux: les algorithmes sont programmés de manière à offrir des contenus qui nous retiennent le plus longtemps possible. Les plateformes doivent donc être tenues de mieux expliquer comment les résultats de recherche et les recommandations sont obtenus, et de mieux évaluer les effets de leurs algorithmes sur la société.

Adresse pour l'envoi de questions

Otfried Jarren, président de la Commission fédérale des médias: o.jarren@ikmz.uzh.ch

Manuel Puppis, membre de la Commission fédérale des médias: manuel.puppis@unifr.ch

Secrétariat de la Commission fédérale des médias: martina.leonarz@bakom.admin.ch

Informations supplémentaires:

Le rapport "Services de streaming et plateformes: défis pour les médias et le public en Suisse" peut être consulté sous <https://www.emek.admin.ch/fr/themes/plateformes/>